



F5100-Direction des bâtiments-

## DECISION DU MAIRE N° d.2023.056

### Travaux de rénovation des locaux de la crèche Jeu de L'Oie située à Versailles. Demande de subventions de la ville auprès de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY).

#### LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22-26°,

Vu la délibération n° D.2020.05.18 du Conseil municipal de Versailles du 27 mai 2020 accordant au Maire les délégations prévues à cet article,

Vu l'arrêté du Maire A2023.234 du 3 février 2023 (5<sup>e</sup> actualisation) donnant délégation de fonctions et de signatures aux élus pour la mandature 2020-

Vu le budget de l'exercice en cours pour les imputations suivantes : chapitre 904 « Crèches et halte-garderies » ; article 904221 ; nature 21318 « Frais travaux » ; programme BENF076 « crèche Jeu de L'Oie » ; service F5100 « DPI – Maintenance exploitation ».

La crèche municipale Jeu de L'Oie est située 23 rue Jean Mermoz. Les enfants sont accueillis sur 3 niveaux. Les travaux de réhabilitation envisagés ont pour objectif principal de permettre une meilleure visibilité des enfants (surveillance) lorsque les agents sont dans la salle de change ou lors des surveillances de sieste.

En effet, la pénurie de personnel a mis en évidence le manque de praticité des locaux actuels qui ne permettent pas d'assurer une surveillance constante des enfants et mettent en grande difficulté les équipes au quotidien.

Les travaux se dérouleront en 2 phases :

- Été 2023 (2<sup>ème</sup> étage) ;
- Été 2024 (RDC et 1<sup>er</sup> étage).

Le montant des travaux prévus au 2<sup>ème</sup> étage est de 135 499,58 € HT. La Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) Ile-de-France est susceptible de subventionner la Ville au taux maximum de 80% du montant HT des travaux

#### DECIDE :

- 1) de solliciter les subventions relatives aux travaux de rénovation au taux maximum de 80% du montant HT des travaux auprès des services de la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines portant sur les travaux de rénovation du 2<sup>ème</sup> étage de la crèche Jeu de L'Oie, pour un coût évalué à 135 499,58 € HT ;
- 2) de signer le Cerfa de demande de subvention et tout document s'y rapportant.